



M A I R I E
DE
C H A N I E R S

Code Postal : 17610
Téléphone 05 46 91 12 70
Télécopie 05 46 91 12 96
mairie-chaniers17@wanadoo.fr
www.chaniers.fr

Le 22 Octobre 2007

Monsieur Alain MILLET
Directeur de la Publication
« Du côté de Chaniers »
81 Chemin de Nancrevant
17610 CHANIER S

Monsieur le Directeur,

Mis une fois de plus en cause dans votre numéro d'Octobre 2007, conformément à la loi, je vous demanderai de publier dans votre prochaine publication mon droit de réponse.

Sous le titre « Savez-vous planter des sous ? », vous mettez en cause la cession à la Société Nationale Immobilière, des droits d'emphytéose que la Commune possède au lieu-dit « Les Groies », plus connu sous le nom de lotissement militaire.

Il y a dix ans, la Commune, en partenariat avec l'Etat, a permis la création d'un lotissement destiné aux militaires des Bases de Cognac et de Saintes.

La Commune a apporté le terrain pour une valeur de 94 593 € euros dans le cadre d'un bail à 40 ans au loyer symbolique.
La SNI a construit trente logements.

Après discussion, cet accord va être modifié pour permettre à la SNI d'être propriétaire du sol et des constructions, la Municipalité conservant les voiries et l'espace public.

Le prix d'achat des droits à la Commune a été fixé, après négociation, à 700 000 Euros.

En dix ans, la Commune réalise donc une importante plus value.
Cette opération n'est pas due, comme vous le suggérez, à la situation financière de la Commune qui est saine, mais à l'opportunité et à une bonne gestion des deniers publics.

L'endettement de la Commune par habitant est de 81 Euros, la moyenne des communes de sa strate est de 119 Euros.

Ces chiffres ont d'ailleurs été publiés par le Journal Sud-Ouest.

Il ne suffit pas de répéter des mensonges pour qu'ils deviennent la vérité.

Croyez, Monsieur le Directeur, à l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Le Maire,

Xavier de ROUX

